



Div Yezh Brest a sollicité les candidats aux municipales pour le scrutin de mars 2020 pour connaître leurs positions sur le breton et les filières bilingues brestoises. Voici leurs réponses.

Comme ils se sont déclarés tardivement, nous n'avons pas pu solliciter les candidats suivants : Roger Calvez (POID), Rémy Collard (LO), Renée Thomaïdis (RN).

Les tableaux ci-dessous reprennent les réponses de façon synthétique. Ils sont suivis des questionnaires entiers.

Les résultats sont présentés dans l'ordre de réception des réponses.

Nous remercions vivement les listes qui ont bien voulu nous répondre et espérons que l'équipe élue en mars mettra en place les propositions faites ici.

1) Vie scolaire

	Liste Citoyenne	Brest, imaginons demain - Pascal Olivard	Brest à venir - Pierre-Yves Cadalen	Brest Ecologie Solidarité - Ronan Pichon	Marchons pour Brest - Marc Coatanéa	Brest au coeur ! - François Cuillandre	Brest c'est vous - Bernadette Malgorn
Rythmes scolaires	pas de changement sauf si demande citoyenne	4 jours	4 jours (+ accueil périscolaire gratuit le mercredi matin)	4 jours 1/2 (TAP 2 fois/semaine)	Concertation puis vote pour la rentrée 2021	4 jours 1/2 (pas de changements annoncés pour les TAP)	4 jours
Moyens financiers pour l'équipement des classes	Continuité du budget	-	Maintien des dotations actuelles, augmentation si possible	équipement de toutes les classes primaires de vidéo-projecteurs interactifs	Continuité du budget. Audit en début de mandat pour optimiser les dépenses	Continuité du budget	selon les demandes des conseils d'école
Rénovation des écoles	Continuation des chantiers en cours. Autres projets selon demande citoyenne	plan de rénovation énergétique de l'ensemble des bâtiments publics, dont les écoles. Installation de panneaux solaires si possible	Rénovation phonique et énergétique envisagée	Rénovation énergétique envisagée	rénovation énergétique des écoles existantes. Etudes sur l'installation de panneaux photo-voltaïques sur les bâtiments scolaires	oui, poursuite des 3 chantiers engagés : rénovation de 5 écoles, maintenance permanente et reconstruction de 2 écoles	Continuation des travaux engagés

2) Langue bretonne et éducation

	Liste Citoyenne	Brest, imaginons demain - Pascal Olivard	Brest à venir - Pierre-Yves Cadalen	Brest Ecologie Solidarité - Ronan Pichon	Marchons pour Brest - Marc Coatanéa	Brest au coeur ! - François Cuillandre	Brest c'est vous - Bernadette Malgorn
Poursuite de la sensibilisation au breton dans les crèches et les écoles où le dispositif existe	oui, si pas de remise en cause citoyenne	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Généralisation de la sensibilisation dans toutes les crèches et écoles	selon demande citoyenne	oui après un état des lieux	augmentation du nombre de scolaires concernés. Formation du personnel des crèches publiques. Mise en valeur des assistantes maternelles bretonnantes	Initiation proposée à tous si possible	oui	selon les projets pédagogiques des enseignants	augmentation possible

Formation longue au breton pour les personnels des écoles (ATSEM, animateurs...	selon la demande des personnels	oui pour les volontaires	oui car la formation actuelle (1 jour/semaine) est insuffisante	oui, selon les attentes des personnels. Inscription de la compétence linguistique "breton" dans les fiches de poste des ATSEM intervenant en classes bilingues	oui	oui	oui sur la base du volontariat
Adjoint(e) chargé(e) de la langue bretonne	non (impossible selon la répartition proposée)	oui : Adjoint à la langue et à la culture bretonnes	oui	oui	Probablement pas, mais un(e) adjoint(e) l'aura en charge parmi ses attributions. + Prise en charge de la question de façon transversale	oui	plutôt un conseiller
Agent(e) chargé(e) de la langue bretonne	Possible si le nombre d'initiatives en lien avec le breton est important	[La liste s'interroge sur son rôle éventuel, et propose d'en parler avec Div Yezh Brest]	-	oui, pour développer la visibilité et la prise en compte du breton dans la vie publique	oui	oui	réseau de correspondants dans les services municipaux

Poursuite des formations en breton pour le personnel communal	Oui si les agents en sont satisfaits	oui	oui (Etablissement de roulements pour remplacer les personnes en formation	oui, avec un élargissement des propositions (formules, horaires...	oui	oui, développement particulier pour les agents pour lesquels c'est un atout professionnel (ATSEM, bibliothécaires, agents d'accueil...)	oui
--	--------------------------------------	-----	--	--	-----	---	-----

3) Enseignement bilingue

	Liste Citoyenne	Brest, imaginons demain - Pascal Olivard	Brest à venir - Pierre-Yves Cadalen	Brest Ecologie Solidarité - Ronan Pichon	Marchons pour Brest - Marc Coatanéa	Brest au coeur ! - François Cuillandre	Brest c'est vous - Bernadette Malgorn
Développement de l'information sur les classes bilingues	statu quo, sauf si demande citoyenne	oui	oui (signalétique auprès des écoles, information en mairie pendant les inscriptions)	oui (information municipale)	oui (sur support de communication de la ville. Espaces pour que les associations proposent des ateliers aux parents)	oui (poursuite et développement de la communication actuelle)	oui (poursuite de la communication actuelle)
TAP en breton pour les élèves bilingues	selon demande citoyenne	-	Suppression des TAP (mais placement des éventuels agents bretonnants dans les cantines et garderies des écoles bilingues)	oui, avec des animations de qualité	oui, selon disponibilité	oui, selon proposition des associations bretonnantes	pas de TAP, mais activités liées à la Bretagne possible dans les "parcours découverte"
Ouvrer à la pérennisation des écoles bilingues existantes	selon demande citoyenne	oui (promotion des filières existantes)	Oui (Renforcement des filières existantes avant de nouvelles ouvertures à cause du manque de professeurs)	Oui (Renforcement des filières existantes avant de nouvelles ouvertures : continuité des effectifs, locaux,	oui s'il y a une demande	oui (dialogue avec l'Education Nationale)	oui (pas de commentaire sur les moyens mis en oeuvre - NDLR)

			des écoles bretonnantes	cohabitation avec la filière monolingue)			
Ouverture de nouvelles filières bilingues	selon demande citoyenne	Accompagnement de la demande	Oui, quand les filières existantes seront pérennisées	Oui, quand les filières existantes seront pérennisées -> une école par quartier	oui, s'il y a une demande	oui, une école par quartier	oui, selon la démographie scolaire

4) Le breton dans la vie publique et culturelle

	Liste Citoyenne	Brest, imaginons demain - Pascal Olivard	Brest à venir - Pierre-Yves Cadalen	Brest Ecologie Solidarité - Ronan Pichon	Marchons pour Brest - Marc Coatanéa	Brest au coeur ! - François Cuillandre	Brest c'est vous - Bernadette Malgorn
Signalisation bilingue en ville	oui, selon demande citoyenne	oui	oui	Oui	oui	oui	oui
Animations en breton hors de l'école	non, sauf si demande assez importante pour la création d'une commission technique	oui. Organisation d'assises de la langue bretonne pour construire un plan d'action	Oui. Soutien aux initiatives portées par des bretonnants	Oui. Soutien aux associations proposant des activités (cinéma, spectacles vivants, ateliers, accueil loisirs, etc...)	Soutien aux associations proposant des activités. Création d'un concours d'éloquence	Oui (médiathèques, appui aux acteurs associatifs...)	Selon les propositions
Activités en breton pour les enfants (centre de loisirs)	non, sauf si demande assez importante pour la création d'une commission technique	oui. Organisation d'assises de la langue bretonne pour construire un plan d'action	oui. Accueil en breton au centre de loisirs possible grâce aux animateurs formés (cf point 2)	Soutien aux associations désirant proposer un centre de loisirs en breton	Selon les projets portés par les habitants, notamment dans le cadre du budget participatif (montant triplé)	-	Oui, soutien des initiatives

<p>Autres actions pour la langue bretonne</p>	<p>non, sauf si demande assez importante pour la création d'une commission technique</p>	<p>oui. Niveau 3 de la charte Ya d'ar brezhoneg à mi-mandat. Soutien aux associations qui oeuvrent pour la langue bretonne</p>	<p>Oui. Poursuite des actions en cours pour le niveau 2 de la charte Ya d'ar brezhoneg. Création d'un lieu commun pour les associations liées à la langue bretonne</p>	<p>oui. Moyens financiers pour développer une vraie politique linguistique. Niveau 3 de la charte Ya d'ar brezhoneg le plus rapidement possible. Création d'une Maison de la langue et de la culture bretonne avec un volet patrimonial et historique</p>	<p>Oui. Mise en valeur du breton dans les événements d'expression artistique. Poursuite des mesures mises en place pour le niveau 2 de la charte Ya d'ar brezhoneg</p>	<p>Soutien aux associations qui oeuvrent pour la langue bretonne</p>	<p>Poursuite de la mise en oeuvre du niveau 2 de la charte Ya d'ar brezhoneg. Promotion de la langue bretonne et de la recherche bretonne et celtique</p>
--	--	--	--	---	--	--	---

Brest, la liste citoyenne

1) Vie scolaire

a) Si vous êtes élus, prévoyez-vous de modifier les rythmes scolaires ? (semaine de 4 jours et demi, TAP tous les jours) A préciser
Commentaires :

Par défaut ce n'est pas prévu, mais cette répartition des rythmes scolaires pourrait très bien être rediscutée si un ou plusieurs des cas suivants se présente :

- Un des Conseils de Quartier (à savoir 7 nouvelles instances de Démocratie directe composées d'habitant·e·s volontaires qui détiendront le pouvoir d'initiative politique) estime que cette répartition doit être remise en cause ;
- Une pétition pour refonder les rythmes scolaires à Brest recueille au moins 10'000 signatures en 3 mois ;

Si c'est le cas, une commission technique temporaire sera créée sur le sujet, commission au sein de laquelle votre association pourra siéger pleinement afin de défendre ses intérêts.

Si vous gardez le système des TAP, quels moyens financiers et humains comptez-vous déployer pour offrir des temps avec un vrai projet pédagogique ?

En l'absence de programme politique détaillé sur chaque thématique, nous nous contenterons de modifier les règles de fonctionnement de la collectivité afin de permettre aux habitant·e·s de se saisir de la question en proposant une initiative liée aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP). En l'absence de sollicitation citoyenne, ce dispositif restera inchangé par rapport à son état actuel...

b) Quels moyens comptez-vous mettre à disposition des écoles pour l'équipement des classes et l'achat de matériel ?

La ville de Brest consacre actuellement 31'700'000€ par an à l'Éducation, ce qui en fait le premier poste de dépense à l'échelon municipal, et cela nous convient car c'est un investissement sur l'avenir, au profit des générations futures. En ce qui concerne précisément l'achat d'équipements pour les salles de classes, nous ne disposons pas des chiffres actuels ni d'informations suffisantes afin de savoir si le budget associé est suffisant ou non. Par conséquent, si jamais vous avez un avis sur la question, n'hésitez pas à le partager avec nous.

c) Prévoyez-vous des rénovations de bâtiments scolaires, notamment en ce qui concerne la rénovation énergétique ? A préciser
Commentaires

La ville de Brest a consacré 1'550'000€ l'année dernière à la rénovation de bâtiments scolaires (renforcements, isolation phonique et thermique, raccordement au réseau de chaleur, etc). Dans un monde futur où l'énergie ne sera plus aussi accessible qu'aujourd'hui, disposer

d'un parc immobilier public muni d'une empreinte énergétique minimale, neutre, voire positive, sera un avantage évident sur d'autres municipalités moins prévoyantes. Par conséquent, nous avons l'intention de mener à leur terme les chantiers déjà en cours. En ce qui concerne la poursuite (ou non) de cette politique, tout nouveau projet de rénovation énergétique devra émerger des habitant·e·s. Puisque votre association est constituée d'habitant·e·s, nous compterons donc sur vous pour se manifester afin d'impulser de nouveaux projets de rénovation, dans le cas où cette politique vous convenait à la base évidemment.

d) Quelle politique envisagez-vous pour les mises à disposition de salles et de matériel pour les associations ? (organisation de festoù-noz, repas, vides-greniers...)

Comme vous l'avez sans doute déjà compris grâce à nos réponses précédentes, par défaut nous ne toucherons pas sciemment à l'équilibre actuel construit depuis plusieurs mandats, la nouveauté majeure étant qu'à partir de 2021 les décisions ne seront plus imposées du haut vers le bas (comme c'est le cas actuellement), mais émergeront plutôt du bas (c'est à dire directement des habitant·e·s). Par conséquent, il nous est impossible de prévoir quel sera l'impact de ce fonctionnement inédit en France sur la politique de mise à disposition de salles et de matériels au profit des associations Brestoises. Après, nous pensons qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter sur ce sujet puisque, depuis nos débuts en 2018, nous militons pour promouvoir les Communs, les bâtiments publics étant un bel exemple de biens Communs qui doivent être accessibles au plus grand nombre dans l'idéal.

e) Envisagez vous d'attribuer des subventions aux associations de parents d'élèves ? A préciser

Commentaires

Actuellement, les subventions publiques aux associations sont attribuées par des élu·e·s avec des montants arbitraires, et selon des négociations qui manquent parfois de transparence... De notre côté, nous sommes convaincu·e·s que le nouveau modèle de gouvernance que nous souhaitons mettre en place sur la ville de Brest permettra aux associations de solliciter plus facilement des subventions (même de fonctionnement), le tout via un processus plus démocratique et transparent.

f) Comptez-vous assurer la présence d'un représentant de la municipalité à chaque conseil d'école ? Oui

2) Langue bretonne et éducation

a) Si vous êtes élus, comptez-vous poursuivre la sensibilisation au breton dans les crèches municipales, les écoles maternelles et primaires où elle se pratique ? A préciser

Commentaires

Si la sensibilisation au breton pratiquée actuellement dans les crèches et les écoles est un dispositif qui donne des résultats et de la satisfaction aux enfants comme aux adultes (parent·e·s d'élèves, enseignant·e·s, bretonnant·e·s, etc), et vous êtes mieux placé·e·s que nous pour le savoir, nous ne voyons par défaut aucune raison de le remettre en cause.

b) Envisagez-vous de généraliser la sensibilisation au breton pour l'ensemble des crèches municipales et des classes monolingues ? A préciser

Commentaires

Nos élu·e·s ayant signé un document dans lequel il·elle·s s'engagent à voter en faveur des délibérations issues d'un référendum local ou bien des Assemblées Citoyennes Thématiques (à savoir 9 nouvelles instances de Démocratie directe composées de 450 habitant·e·s tiré·e·s au sort qui détiendront le pouvoir décisionnel politique pour une durée de 12 mois), cela implique également qu'il·elle·s restent neutres d'un point de vue politique. Par conséquent, à moins qu'une initiative visant à généraliser la sensibilisation au breton pour l'ensemble des crèches municipales et des classes monolingues soit déposée par votre association comme la vôtre, aucune extension de ce dispositif n'est prévu par défaut.

c) Pensez vous proposer une formation longue en breton pour les salariés municipaux intervenants dans les écoles bilingues (ATSEM, animateurs...) ? A préciser

Commentaires

Comme chaque salarié exerçant dans le public ou le privé, les ATSEMs et les animateur·rice·s intervenants dans les écoles bilingues disposent d'un droit à la formation tout au long de leur carrière. Si aucune formation longue en breton n'existe dans le catalogue à leur disposition, sa création pourrait parfaitement être envisagée dans le cas où elle serait suffisamment plébiscitée.

d) Vous engagez-vous à nommer un(e) adjoint(e) chargé(e) de la langue bretonne ? Non

Commentaires

Comme vous le savez sûrement, le Conseil Municipal de la ville de Brest se compose de 55 sièges, dont 21 affectés à des adjoint·e·s (sur divers compétences politiques dévolues à l'échelon municipal). Dans notre futur modèle de gouvernance municipale, le nombre d'adjoint·e·s passera à 36 (ce qui inclura davantage l'opposition municipale) avec :

- 18 adjoint·e·s thématiques (pour suivre les travaux des 9 Assemblées Citoyennes Thématiques) ;
- 14 adjoint·e·s de quartier (pour suivre les travaux des 7 Conseils de Quartier) ;
- 2 adjoint·e·s aux pétitions (pour suivre les dépôts d'initiatives et les paliers de signatures, puis créer des commissions techniques temporaires) ;
- 2 adjoint·e·s aux référendums (pour suivre les questions à poser, les scrutins, les dépouillements) ;

Dans ce nouveau modèle, les responsabilités seront partagées en binômes paritaires et ne concerneront plus directement les compétences politiques de la ville, ce qui exclue de fait la nomination d'un·e adjoint·e à la langue bretonne.

e) Vous engagez-vous à nommer un(e) agent(e) chargé(e) de la langue bretonne ? A préciser

Commentaires

Si le nombre d'initiatives en lien avec la langue Bretonne devient suffisamment important, la nomination d'un-e agent-e public-que chargé-e de la langue bretonne pourrait parfaitement être envisagée afin d'assurer une bonne cohérence dans le suivi et la réalisation des projets liés à ces initiatives.

e) Vous engagez-vous à poursuivre les formations au breton du personnel communal ? A préciser

Commentaires

Si les formations au breton du personnel communal est un dispositif qui donne des résultats et de la satisfaction aux agent-e-s public-que-s, nous ne voyons par défaut aucune raison de le remettre en cause.

3) Enseignement bilingue

3) Enseignement bilingue

a) Si vous êtes élus, vous engagez-vous à développer l'information auprès des familles sur l'existence des filières bilingues ? A préciser

Commentaires

Par défaut, nous n'avons pas l'intention de développer ou de diminuer la communication sur l'existence des filières bilingues effectuée auprès des familles, à moins que vous ne déposiez une pétition à ce sujet ? Sujet qui pourra aussi être initié sur décision d'un Conseil de Quartier.

b) Si vous conservez le principe des TAP, vous engagez-vous à proposer à l'occasion des TAP des activités en breton aux élèves des classes bilingues ? A préciser

Commentaires

Par défaut, nous n'avons pas l'intention de proposer à l'occasion des TAPs des activités en breton aux élèves des classes bilingues, à moins que ne soit déjà le cas et/ou que vous ne déposiez une pétition à ce sujet ? Sujet qui pourra aussi être initié sur décision d'un Conseil de Quartier.

c) Vous engagez-vous à oeuvrer à la pérennisation des écoles bilingues existantes ? A préciser

Commentaires

Par défaut, nous n'avons pas l'intention de nuire à la pérennisation des écoles bilingues existantes, à moins qu'une initiative en ce sens atteigne le stade de la création d'une commissions technique temporaire afin d'ouvrir un espace de débat sur ce sujet, espace dans lequel votre association pourra défendre correctement ses intérêts de manière démocratique et transparente. Dans l'idéal, peut-être que l'initiative proviendra même d'un-e membre de votre association qui sait ?

d) Vous engagez-vous à développer le réseau des écoles bilingues existantes ? A préciser

Commentaires. Combien d'écoles bilingues prévoyez-vous à Brest à terme ?

Par défaut, nous n'avons pas l'intention de développer ou de diminuer le réseau des écoles bilingues existantes, à moins que vous ne déposiez une pétition à ce sujet ? Sujet qui pourra aussi être initié sur décision d'un Conseil de Quartier.

Si la ville de Brest comporte actuellement 4 écoles publiques bilingues (à savoir Aubrac, Jacquard, Kerargaouyat, Quéliverzan), sans oublier le Collège et Lycée de l'Iroise, la neutralité politique de nos futur·e·s élu·e·s fera qu'il·elle·s seront au service des habitant·e·s en respectant leurs décisions. Si les Brestoises souhaitent des écoles bilingues supplémentaires afin de développer l'apprentissage du Breton auprès des jeunes générations, nous ne manquerons pas de faire en sorte que cela devienne réalité !

4) Le breton dans la vie publique et culturelle

4) Le breton dans la vie publique et culturelle

a) Si vous êtes élus, vous engagez-vous à maintenir et renouveler la signalisation bilingue directionnelle ainsi que la signalétique interne et externe des bâtiments publics ? A préciser

Commentaires

Lorsque la signalétique actuellement présente dans les rues de la ville de Brest devront être remplacées, une commission technique temporaire sera bien sûr créée sur le sujet, et nous compterons alors sur votre association pour participer aux débats et s'assurer que personne n'a l'intention de retirer la traduction bretonne des panneaux concernés (honnêtement nous pensons qu'il y a très peu de risques à ce sujet car les Breton·ne·s sont très attaché·e·s à cette double signalisation).

b) Vous engagez-vous à introduire des animations en breton pour proposer du breton hors de l'école ? A préciser

Commentaires

Par défaut, nous n'avons pas l'intention d'organiser des animations en breton pour proposer du breton hors de l'école, car notre rôle sera plutôt d'animer la Démocratie locale afin d'inciter les Brestoises à participer aux séances des Conseils de Quartier, à lancer et soutenir des pétitions, sans oublier de voter lors des référendums locaux, et tout cela représente déjà un sacré défi qui fera de Brest un laboratoire démocratique inédit en France, et même remarquable à l'International ! Après, rien n'empêche votre association d'organiser des animations en breton pour proposer du breton hors de l'école, du coup nous compterons sur vous pour promouvoir notre langue comme elle le mérite.

c) Comptez-vous impulser la mise en place d'activités de loisirs en breton pour les enfants (par exemple au centre de loisirs) ? A préciser

Commentaires

Par défaut, nous n'avons pas l'intention d'impulser la mise en place d'activités de loisirs en breton pour les enfants, à moins qu'une initiative en ce sens atteigne le stade de la création d'une commissions technique temporaire afin d'ouvrir un espace de débat sur ce sujet, espace dans lequel votre association pourra défendre correctement ses intérêts de manière démocratique et transparente. Dans l'idéal, peut-être que l'initiative proviendra même d'un-e membre de votre association qui sait ?

d) Prévoyez-vous d'autres actions en faveur de la langue bretonne ?

Par défaut, nous n'avons pas l'intention de prévoir d'autres actions en faveur de la langue bretonne, à moins qu'une initiative en ce sens atteigne le stade de la création d'une commissions technique temporaire afin d'ouvrir un espace de débat sur ce sujet, espace dans lequel votre association pourra défendre correctement ses intérêts de manière démocratique et transparente. Dans l'idéal, peut-être que l'initiative proviendra même d'un-e membre de votre association qui sait ?

Liste "Brest, imaginons demain avec Pascal Olivard" - Listenn "Brest ijinomp warc'hoaz gant Pascal Olivard"

1) Vie Scolaire

a) Si vous êtes élus, prévoyez-vous de modifier les rythmes scolaires ? (semaine de 4 jours et demis, TAP tous les jours) Oui

Commentaires :

Nous reviendrons à la semaine de 4 jours.

cf : <https://pascal-olivard.bzh/actualites/les-rythmes-scolaires/>

Si vous gardez le système des TAP, quels moyens financiers et humains comptez-vous déployer pour offrir des temps avec un vrai projet pédagogique ? cf : <https://pascal-olivard.bzh/actualites/les-rythmes-scolaires/>

b) Quels moyens comptez-vous mettre à disposition des écoles pour l'équipement des classes et l'achat de matériel ?

c) Prévoyez-vous des rénovations de bâtiments scolaires, notamment en ce qui concerne la rénovation énergétique ? Oui

Commentaires

Nous lancerons un plan pluriannuel de rénovation énergétique de l'ensemble des bâtiments publics, dont les écoles, et nous équiperons les toits dont l'exposition le permet de panneaux solaires.

cf : <https://pascal-olivard.bzh/le-projet/brest-ecologique/#1579943790377-c8cf6d42-d89e>

d) Quelle politique envisagez-vous pour les mises à disposition de salles et de matériel pour les associations ? (organisation de festoù-noz, repas, vides-greniers...)

Nous voulons une municipalité facilitatrice et accompagnatrice des initiatives qui fédèrent les familles et la communauté éducative.

e) Envisagez vous d'attribuer des subventions aux associations de parents d'élèves ? Oui

Commentaires

Les associations de parents d'élèves seront traitées comme toutes les associations brestoises.

f) Comptez-vous assurer la présence d'un représentant de la municipalité à chaque conseil d'école ? Oui

2) Langue bretonne et éducation

2) Langue bretonne et éducation Liste "Brest Imaginons demain avec Pascal Olivard" - Listenn Brest, ijinomp warc'hoaz gant Pascal Olivard"

a) Si vous êtes élus, comptez-vous poursuivre la sensibilisation au breton dans les crèches municipales, les écoles maternelles et primaires où elle se pratique ? Oui

Commentaires

b) Envisagez-vous de généraliser la sensibilisation au breton pour l'ensemble des crèches municipales et des classes monolingues ? A préciser

Commentaires Oui, nous devons préalablement établir un état des lieux.

c) Pensez vous proposer une formation longue en breton pour les salariés municipaux intervenants dans les écoles bilingues (ATSEM, animateurs...) ? A préciser

Commentaires Oui sur une base de volontariat.

d) Vous engagez-vous à nommer un(e) adjoint(e) chargé(e) de la langue bretonne ? A préciser

Commentaires

Nous nommerons un(e) adjoint(e) chargé(e) de la langue et de la culture bretonne.

e) Vous engagez-vous à nommer un(e) agent(e) chargé(e) de la langue bretonne ? A préciser

Commentaires

La question n'est pas assez explicite. Quel serait son rôle ? Nous serions ravis d'en discuter de vive voix.

e) Vous engagez-vous à poursuivre les formations au breton du personnel communal ? Oui

Commentaires

3) Enseignement bilingue

3) Enseignement bilingue Liste "Brest Imaginons demain avec Pascal Olivard" - Listenn Brest, ijinomp warc'hoaz gant Pascal Olivard"

a) Si vous êtes élus, vous engagez-vous à développer l'information auprès des familles sur l'existence des filières bilingues ? Oui

Commentaires

b) Si vous conservez le principe des TAP, vous engagez-vous à proposer à l'occasion des TAP des activités en breton aux élèves des classes bilingues ?

Commentaires

c) Vous engagez-vous à oeuvrer à la pérennisation des écoles bilingues existantes ? Oui (merci de préciser de quelle façon)

Commentaires Nous en ferons la promotion.

d) Vous engagez-vous à développer le réseau des écoles bilingues existantes ? Oui (merci de préciser de quelle façon)

Commentaires. Combien d'écoles bilingues prévoyez-vous à Brest à terme ? Nous accompagnerons la demande découlant de la promotion des filières bilingues.

4) Le breton dans la vie publique et culturelle

4) Le breton dans la vie publique et culturelle Liste "Brest Imaginons demain avec Pascal Olivard" - Listenn Brest, ijinomp warc'hoaz gant Pascal Olivard"

a) Si vous êtes élus, vous engagez-vous à maintenir et renouveler la signalisation bilingue directionnelle ainsi que la signalétique interne et externe des bâtiments publics ? Oui

Commentaires Bien entendu. Eveljust.

b) Vous engagez-vous à introduire des animations en breton pour proposer du breton hors de l'école ? Oui

Commentaires

Nous organiserons des assises de la langue bretonne avec l'ensemble des acteurs afin de faire un état des lieux et de construire, ensemble, un plan d'action et de partenariat.

c) Comptez-vous impulser la mise en place d'activités de loisirs en breton pour les enfants (par exemple au centre de loisirs) ? Oui

Commentaires

Idem.

Nous organiserons une conférence avec l'ensemble des acteurs afin de faire un état des lieux et de construire, ensemble, un plan d'action et de partenariat.

d) Prévoyez-vous d'autres actions en faveur de la langue bretonne ?

Nous nous engageons à consolider le niveau 2 de la charte "Ya d'ar brezhoneg" au plus vite et à attendre le niveau 3 d'ici la mi-mandat.

De même, nous souhaitons soutenir les opérations telles que "Deus'ta", ainsi que les associations qui œuvrent au quotidien au développement de la langue bretonne.

Liste Brest à venir - Pierre-Yves Cadalen

1) Vie scolaire

1) Vie scolaire Pour la liste "Brest à venir !"

a) Si vous êtes élus, prévoyez-vous de modifier les rythmes scolaires ? (semaine de 4 jours et demis, TAP tous les jours) Oui

Commentaires :

retour à 4 jours et mise en place d'accueils périscolaires gratuits le mercredi matin + maintien de l'ensemble des heures d'animations. Les postes d'animation seront revus afin de permettre aux titulaires d'avoir des emplois du temps mieux organisés et plus complets (alternances garderie du matin + midi / midi + garderie du soir ; mise en place de partenariats école / animation afin d'aider à l'encadrement des activités de piscines -obligatoires mais parfois difficiles à mettre en place en raison d'un manque de parents accompagnateurs- ainsi que pour d'autres activités scolaires) ; augmentation du nombre de projets dans le cadre des « aides au projets d'écoles ».

Si vous gardez le système des TAP, quels moyens financiers et humains comptez-vous déployer pour offrir des temps avec un vrai projet pédagogique ?

b)Quels moyens comptez-vous mettre à disposition des écoles pour l'équipement des classes et l'achat de matériel ? Maintien des dotations actuelles. Si possible, augmentation.

c) Prévoyez-vous des rénovations de bâtiments scolaires, notamment en ce qui concerne la rénovation énergétique ? Oui

Commentaires

Rénovations énergétiques et phoniques envisagées. Nous nous appuyerons sur les bilans déjà réalisés.

d) Quelle politique envisagez-vous pour les mises à disposition de salles et de matériel pour les associations ? (organisation de festoù-noz, repas, vides-greniers...)

Maintien de toutes les mises à dispositions actuelles, mise à dispositions des salles de la Mairie aux associations à des prix abordables.

e) Envisagez vous d'attribuer des subventions aux associations de parents d'élèves ?

Commentaires

f) Comptez-vous assurer la présence d'un représentant de la municipalité à chaque conseil d'école ? Oui

2) Langue bretonne et éducation

2) Langue bretonne et éducation

a) Si vous êtes élus, comptez-vous poursuivre la sensibilisation au breton dans les crèches municipales, les écoles maternelles et primaires où elle se pratique ? Oui

Commentaires

Nous poursuivrons le dispositif existant aujourd'hui en partenariat avec SKED. Il faut continuer le travail qui est déjà fait. Nous aimerions augmenter le nombre d'enfants qui découvrent la langue dans les écoles publiques.

Par ailleurs, nous souhaitons soutenir les crèches publiques. Dans ce cadre, nous permettrons aux assistantes maternelles qui le souhaitent de se former en breton également. Nous chercherons à faire connaître les assistantes maternelles bretonnantes auprès des parents qui le désireraient. Il faut rendre visible ce qui existe déjà.

b) Envisagez-vous de généraliser la sensibilisation au breton pour l'ensemble des crèches municipales et des classes monolingues ? Oui

Commentaires

cf. point précédent

Nous envisageons de développer cette offre, mais nous souhaitons également accorder une place à toutes les langues de Brest. Nous oeuvrerons à la diversité culturelle et chercherons à développer l'existant.

c) Pensez vous proposer une formation longue en breton pour les salariés municipaux intervenants dans les écoles bilingues (ATSEM, animateurs...) ? Oui

Commentaires

Nous souhaitons permettre aux ATSEM actuellement en classes bilingues d'effectuer des formations longues afin de pouvoir travailler en breton. Elles sont très investies dans les classes à l'heure actuelle et nous voulons leur permettre de se former si elles en font la demande (elles en font la demande depuis plusieurs années, mais la seule formation proposée est une formation d'un jour / semaine, insuffisante à nos yeux).

Concernant les animateurs qui souhaiteraient se former, nous soutiendrons leur demandes de formations longues durées. Nous serons également vigilants à mettre en postes les animateurs bilingues dans les écoles publiques bilingues. Selon les effectifs d'animateurs bilingues, nous pourrions envisager la création d'un accueil périscolaire bilingue.

d) Vous engagez-vous à nommer un(e) adjoint(e) chargé(e) de la langue bretonne ?

Commentaires

e) Vous engagez-vous à nommer un(e) agent(e) chargé(e) de la langue bretonne ?

Commentaires

e) Vous engagez-vous à poursuivre les formations au breton du personnel communal ? Oui

Commentaires

Nous chercherons à satisfaire au mieux les demandes de formations en breton du personnel communal (mise en place de roulements dans les équipes afin de remplacer deux personnes sur l'année par un temps complet à l'année autant que possible)

3) Enseignement bilingue

3) Enseignement bilingue

a) Si vous êtes élus, vous engagez-vous à développer l'information auprès des familles sur l'existence des filières bilingues ? Oui

Commentaires

Nous veillerons à ce que la signalétique soit actualisée auprès des écoles publiques bilingues lorsque ça n'est pas encore le cas. Nous serons également vigilants à ce que la filière bilingue soit proposée aux parents lors de l'inscription en Mairie.

b) Si vous conservez le principe des TAP, vous engagez-vous à proposer à l'occasion des TAP des activités en breton aux élèves des classes bilingues ? A préciser

Commentaires

Pas de TAPs, cependant, si nous avons des animateurs bretonnants, nous les inviterons à se faire connaître afin de les placer dans les écoles bilingues publiques dans l'encadrement des garderies et de la cantine.

c) Vous engagez-vous à oeuvrer à la pérennisation des écoles bilingues existantes ? Oui (merci de préciser de quelle façon)

Commentaires

Nous souhaitons oeuvrer à la pérennisation des filières en développant les filières bilingues publiques déjà existantes : ouvertures de classes supplémentaires afin de permettre à tous de travailler dans de bonnes conditions et de développer les filières avant d'ouvrir de nouvelles filières dans d'autres quartiers (les effectifs de professeurs des écoles ne permettant pas d'envisager la création de plusieurs classes bilingues sur Brest sur une seule année, il faut renforcer l'existant avant de chercher à ouvrir de nouvelles écoles selon nous).

d) Vous engagez-vous à développer le réseau des écoles bilingues existantes ? Oui (merci de préciser de quelle façon)

Commentaires. Combien d'écoles bilingues prévoyez-vous à Brest à terme ?

Une fois les filières en place pérennisées, nous poursuivrons le développement du réseau.

4) Le breton dans la vie publique et culturelle

4) Le breton dans la vie publique et culturelle

a) Si vous êtes élus, vous engagez-vous à maintenir et renouveler la signalisation bilingue directionnelle ainsi que la signalétique interne et externe des bâtiments publics ? Oui

Commentaires

Merci de contacter SKED et Ai'ta pour plus d'informations sur ce point. (questionnaire complété également)

b) Vous engagez-vous à introduire des animations en breton pour proposer du breton hors de l'école ? Oui

Commentaires

Dès lors que des personnes bretonnantes proposeront des activités (médiathèques : lectures / jeux en breton à Sked...) nous soutiendrons les démarches et chercherons à agir comme facilitateurs.

c) Comptez-vous impulser la mise en place d'activités de loisirs en breton pour les enfants (par exemple au centre de loisirs) ? Oui

Commentaires

Comme indiqué plus haut, nous souhaitons permettre aux animateurs titulaires de pouvoir se former. Un accueil périscolaire en breton pourrait donc être envisagé.

Si des associations bretonnantes souhaitent organiser des activités en breton dans les centres de loisirs, elles sont invitées à prendre contact avec les centres de loisirs afin de mettre en place des partenariats.

d) Prévoyez-vous d'autres actions en faveur de la langue bretonne ? Oui, cf. la réponse expédiée à Sked et Ai'ta.

Liste Brest Ecologie Solidarité - Ronan Pichon

1) Vie scolaire

a) Si vous êtes élus, prévoyez-vous de modifier les rythmes scolaires ? (semaine de 4 jours et demis, TAP tous les jours) Oui

Commentaires :

La liste Brest Écologie Solidarités défend un rythme scolaire basé sur les cinq matinées d'enseignement. La liste Brest Écologie Solidarités ne reviendra pas - sauf modification de la loi - sur ce principe au cours de ce mandat.

En revanche, l'organisation actuelle de la semaine scolaire ne donne pas satisfaction, ni aux parents, ni aux professionnels, ni aux enfants.

Nous voulons revenir dès la rentrée 2020 aux "jours longs/jours courts", et entamer dès mars 2020 une réflexion sur l'organisation de la semaine scolaire en associant l'ensemble des acteurs. Pour la révision du PEC, qui doit entrer en vigueur à la rentrée 2022, nous lancerons une co-construction, avec les personnels de l'éducation nationale, les parents d'élèves, les agents municipaux et les acteurs associatifs et de l'éducation populaire pour définir une organisation du temps éducatif qui respectera ces 5 matinées de temps scolaire et visera à proposer des TAP de qualité. Tous les scénarios d'organisation possibles et respectant ces deux règles seront discutés.

Si vous gardez le système des TAP, quels moyens financiers et humains comptez-vous déployer pour offrir des temps avec un vrai projet pédagogique ?

Sur les TAP: il n'appartient pas à une municipalité de définir un projet pédagogique, ce rôle appartient aux acteurs de l'école. Cependant nous pouvons bien sur donner les orientations, les objectifs, et buts que nous poursuivons en maintenant les TAP: nous visons l'accès pour tous à la culture, au sport, au numérique, aux enjeux de la transition, langue et culture de Bretagne ... cette liste n'étant évidemment pas exhaustive.

b)Quels moyens comptez-vous mettre à disposition des écoles pour l'équipement des classes et l'achat de matériel ?

Il est de la responsabilité des collectivités locales de donner les moyens aux équipes enseignantes de pouvoir bénéficier de matériel qui soit en adéquation avec les pratiques et les nécessité pédagogiques liés aux programmes définis par l'État. C'est aux équipes enseignantes de demander les équipements qu'elles jugent nécessaire. Nous répondrons évidemment à ces demandes. Nous aurons un plan de déploiement de vidéo projecteurs interactifs à un rythme soutenu pour équiper l'ensemble des classes primaires de Brest. Sur les équipements numériques, nous continuerons à maintenir une collaboration avec le réseau Canopé pour permettre aux équipes enseignantes d'accéder à des matériels innovants en prêts.

c) Prévoyez-vous des rénovations de bâtiments scolaires, notamment en ce qui concerne la rénovation énergétique ? Oui

Commentaires

Nous entendons poursuivre particulièrement l'effort de rénovation énergétique des écoles.

d) Quelle politique envisagez-vous pour les mises à disposition de salles et de matériel pour les associations ? (organisation de festoù-noz, repas, vides-greniers...)

Aujourd'hui, la Ville de Brest dispose d'un pool d'équipements à destination des associations organisant des évènements. Nous continuerons à offrir cette possibilité aux associations Brestoises.

Pour ce qui est des salles, deux salles sont mobilisables pour des évènements associatifs, la salle des conférences sous la mairie et la salle dite des syndicats.

Nous n'entendons pas faire de changements significatifs à ces dispositifs.

Toutefois, nous estimons qu'il manque aujourd'hui à Brest un équipement de type "salle polyvalente", le prochain mandat sera l'occasion d'étudier comment disposer d'un tel équipement et de lancer le chantier si possible.

e) Envisagez vous d'attribuer des subventions aux associations de parents d'élèves ? Non

Commentaires

A priori pas de façon directe mais nous continuerons à aider les associations de parents d'élèves (prêts de salles, de matériel) dans l'organisation des événements festifs qu'ils souhaitent organiser: fest-noz, vide-grenier, Deus ta', ...

f) Comptez-vous assurer la présence d'un représentant de la municipalité à chaque conseil d'école ? Oui

Langue bretonne et éducation

a) Si vous êtes élus, comptez-vous poursuivre la sensibilisation au breton dans les crèches municipales, les écoles maternelles et primaires où elle se pratique ? Oui

Commentaires

Non seulement nous poursuivrons la sensibilisation au breton là où elle existe, mais nous l'étendrons en la proposant à toutes les crèches municipales et les écoles publiques de Brest

b) Envisagez-vous de généraliser la sensibilisation au breton pour l'ensemble des crèches municipales et des classes monolingues ? Oui

Commentaires

La généralisation de la sensibilisation au breton est une demande du milieu associatif et du milieu éducatif. Conscient de l'importance de ce dispositif, Nous porterons cette demande au conseil départemental (qui gère aujourd'hui le dispositif), ainsi qu'à la région et nous viserons à proposer une initiation partout où c'est possible.

c) Pensez vous proposer une formation longue en breton pour les salariés municipaux intervenants dans les écoles bilingues (ATSEM, animateurs...) ? Oui

Commentaires

La collectivité doit proposer à son personnel des formations à la langue bretonne qui corresponde à son rythme professionnel et ses attentes. Seront encouragées les formations proposées par le CNFPT, les organismes de formation et les associations du territoire pour tous les agents. Nous inscrirons la compétence linguistique "Breton" dans les fiches de postes des ATSEM intervenant dans les classes bilingues.

d) Vous engagez-vous à nommer un(e) adjoint(e) chargé(e) de la langue bretonne ? Oui

Commentaires C'est un engagement de Ronan Pichon.

e) Vous engagez-vous à nommer un(e) agent(e) chargé(e) de la langue bretonne ? Oui

Commentaires

C'est également un engagement : pour développer la visibilité et la prise en compte du breton dans tous les domaines de la vie publique, il est indispensable de disposer d'un agent spécifiquement dédié à cette question.

e) Vous engagez-vous à poursuivre les formations au breton du personnel communal ? Oui

Commentaires

Nous élargirons les possibilités de formation professionnelle pour les agents de la collectivité (communication, créneaux horaires, formules diversifiées, etc...)

Enseignement bilingue

a) Si vous êtes élus, vous engagez-vous à développer l'information auprès des familles sur l'existence des filières bilingues ? Oui

Commentaires

La communication de l'offre bilingue fera partie intégrante de l'information municipale

b) Si vous conservez le principe des TAP, vous engagez-vous à proposer à l'occasion des TAP des activités en breton aux élèves des classes bilingues ? Oui

Commentaires

Bien sûr, à la fois pour les activités dans le cadre du projet d'école que pour les TAP, il est indispensable que les écoles et les filières bilingues en particulier puisse avoir le choix d'animations de qualité en breton.

c) Vous engagez-vous à oeuvrer à la pérennisation des écoles bilingues existantes ? Oui (merci de préciser de quelle façon)

Commentaires

Avant que d'ouvrir de nouvelles filières il est important de s'assurer de la pérennité des filières existantes et d'avoir une vision d'ensemble de l'offre bilingue à Brest: actuellement, il existe sur Brest, une offre d'enseignement en breton dans chaque quartier brestois (bilingue publique,

associatif Diwan ou privé catholique). Nous devons nous assurer de la continuité des effectifs et de la bonne cohabitation avec le monolingue notamment. Se posera également la question des locaux. Brest Écologie Solidarités compte bien sûr sur Div Yezh pour partager ses réflexions.

d) Vous engagez-vous à développer le réseau des écoles bilingues existantes ? Oui (merci de préciser de quelle façon)

Commentaires. Combien d'écoles bilingues prévoyez-vous à Brest à terme ?

Il y a actuellement un engagement d'ouvrir une filière bilingue par quartier de BREST ; Ce dossier est suivi par l'Office Public de la langue bretonne et les associations du territoire, SKED en particulier. Nous souhaitons continuer à ce rythme et mettre en œuvre les moyens permettant la réalisation de ce projet : Après l'école Simone Veil à la rentrée prochaine, nous ferons un point d'étape avec les partenaires à la fois sur la pérennisation des filières existantes et l'opportunité d'aller plus vite dans la création de nouvelles filières. L'inspecteur pédagogique de Breton ayant reconnu que cette politique est un levier fort pour l'apprentissage du breton.

Le breton dans la vie publique et culturelle

a) Si vous êtes élus, vous engagez-vous à maintenir et renouveler la signalisation bilingue directionnelle ainsi que la signalétique interne et externe des bâtiments publics ? Oui

Commentaires

Nous nous engageons à adopter le niveau 3 de la charte Ya d'ar brezhoneg au plus vite et à généraliser la signalétique bilingue.

b) Vous engagez-vous à introduire des animations en breton pour proposer du breton hors de l'école ? Oui

Commentaires

Nous soutiendrons les associations qui proposent des animations en breton hors de l'école (cinéma, spectacles vivants, ateliers, accueil loisirs, etc...)

c) Comptez-vous impulser la mise en place d'activités de loisirs en breton pour les enfants (par exemple au centre de loisirs) ? A préciser

Commentaires

Si le milieu associatif souhaite porter un projet de ce type, nous le soutiendrons.

d) Prévoyez-vous d'autres actions en faveur de la langue bretonne ?

Brest Ecologie Solidarités s'engage à faire la promotion de la langue bretonne, de la rendre visible sur ces supports de communication, à dire un mot en breton quand ce sera opportun et possible, et à mettre les moyens financier adéquat pour développer une véritable politique linguistique.

Nous souhaitons animer un projet collectif autour de la construction d'une véritable Maison de la langue et de la culture bretonne qui intégrerait un volet patrimonial et historique

D'une façon générale, nous valoriserons la culture bretonne et ferons de Brest une place forte du développement de la langue bretonne.

Liste Marchons pour Brest - Marc Coatanéa

Vie scolaire

a) Si vous êtes élus, prévoyez-vous de modifier les rythmes scolaires ? (semaine de 4 jours et demis, TAP tous les jours) A préciser

Commentaires :

Nous souhaitons remettre le système à plat à la suite des tensions créées par la réforme des rythmes scolaires. Nous lancerons ainsi une concertation entre les partenaires, familles, professionnels (enseignants, animateurs, ATSEM, médecins scolaires) de septembre 2020 à janvier 2021 afin de débattre de ce grand sujet et des TAP.

Objectifs : prendre en compte l'intérêt de l'enfant et le respect des impératifs des familles et des personnels.

À l'issue de cette consultation, un vote sur les propositions retenues sera organisé, pour une mise en œuvre dès la rentrée 2021.

Si vous gardez le système des TAP, quels moyens financiers et humains comptez-vous déployer pour offrir des temps avec un vrai projet pédagogique ?

Le principe des temps d'activité périscolaire offre des opportunités de découverte pour les élèves. Nous les conserverons d'une manière ou d'une autre selon la consultation initiée autour des rythmes scolaires. Les temps de la pause méridienne peuvent également être un support intéressant dans ce cadre.

Nous travaillerons dans une logique similaire au système en place, c'est-à-dire, en faisant appel à des agents de la ville et des animateurs professionnels en lien avec les Maisons pour tous, centres sociaux et patronages laïques, et associations.

b)Quels moyens comptez-vous mettre à disposition des écoles pour l'équipement des classes et l'achat de matériel ?

L'école est et restera le premier budget de la ville. Tous les enfants de notre ville doivent bénéficier du meilleur cadre éducatif possible, que ce soit sur le temps scolaire ou périscolaire.

Nous assurerons une continuité dans le budget alloué à l'équipement des classes et à l'achat de matériel.

Durant le début du mandat, plusieurs actions permettront de dégager de nouvelles marges de manœuvre :

- Un audit complet des finances et du fonctionnement de la ville en début de mandat permettra de faire un point complet sur la ville, de gagner en performance et d'optimiser les dépenses. Notre objectif est qu'un euro ne soit jamais gaspillé pour pouvoir investir dans l'avenir.
- Nous lancerons un grand plan d'optimisation de nos ressources, à la fois par la rénovation des bâtiments publics et par une meilleure gestion de la consommation des services et outils de la ville.

c) Prévoyez-vous des rénovations de bâtiments scolaires, notamment en ce qui concerne la rénovation énergétique ? Oui

Commentaires

Nous poursuivrons et renforcerons le plan pluriannuel de rénovation énergétique pour répondre à des enjeux de confort dans les établissements scolaires et de développement durable en accord avec notre philosophie.

Nous nous engageons à :

- La neutralité énergétique pour tout nouveau bâtiment et immeuble public et la rénovation du parc existant
- Le lancement d'une étude d'impact pour la mise en place de PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES sur les toits des immeubles publics.

d) Quelle politique envisagez-vous pour les mises à disposition de salles et de matériel pour les associations ? (organisation de festoù-noz, repas, vides-greniers...)

Nous avons construit notre démarche et rassemblé l'équipe de Marchons pour Brest sur un principe, libérer à Brest les énergies et les initiatives pour faire rayonner notre ville. Nous croyons profondément à la liberté et à l'intelligence collective. Le rôle d'une mairie est d'assurer un cadre porteur pour le développement des initiatives locales et citoyennes.

Les quartiers sont le premier lieu de la démocratie locale. Nous nous appuyerons prioritairement sur les associations et équipements de quartiers, toujours à l'écoute des besoins exprimés par les citoyens eux-mêmes.

Dans cet esprit, et dans le cadre de la loi et la coopération avec les personnels, nous ouvrirons les portes des bâtiments publics aux associations et nous libérerons l'espace public afin de porter régulièrement des animations dans la ville. Nous faciliterons ainsi les animations et déambulations dans la ville.

Nous serons d'autant plus capables de proposer des espaces de qualité que notre projet ambitionne d'investir dans un pluriannuel de rénovation des équipements de quartier.

e) Envisagez vous d'attribuer des subventions aux associations de parents d'élèves ? A préciser

Commentaires

De manière générale nous ne serons pas des « distributeurs systématiques de subventions ». Nous étudierons objectivement toutes les demandes, en fonction des besoins et des projets : Toutes les associations sont légitimes pour porter des projets. Pour sortir de l'opacité quant à l'attribution des subventions, aux associations, nous apporterons de la clarté pour un soutien équitable au milieu associatif.

Ainsi, les conventions qui définissent les budgets des associations seront construites sur des critères équitables, transparents, mesurables et connus de tous, basés sur la qualité de l'accueil, des valeurs portées et des projets.

Cependant le soutien aux associations n'est pas que financier, nous poursuivrons les soutiens logistiques matériels déjà en œuvre.

f) Comptez-vous assurer la présence d'un représentant de la municipalité à chaque conseil d'école ? Oui

Langue bretonne et éducation

a) Si vous êtes élus, comptez-vous poursuivre la sensibilisation au breton dans les crèches municipales, les écoles maternelles et primaires où elle se pratique ? Oui

Commentaires

Considérée comme sérieusement en danger par l'UNESCO, la langue bretonne doit être mise en avant et défendue dans l'ensemble des politiques publiques. Nous défendrons sa visibilité dans une politique qui ne réduira pas cette dernière à un simple patrimoine du passé, mais bien à du patrimoine vivant, en action et en développement.

Tous les parents ne souhaitent pas scolariser leurs enfants dans les filières bilingues, mais la sensibilisation des élèves « monolingues » à la langue bretonne permet à la fois de créer ou de maintenir l'intérêt des enfants (et leurs familles) avec cette langue, par le biais de la connaissance des origines des noms propres, de la toponymie, et aussi de créer du lien, une passerelle avec les élèves bilingues dans le cadre plus général du « bien vivre ensemble » à l'école, lors de comptines, de chorales ou de danses communes. Nous maintiendrons donc et renforcerons les partenariats avec les associations engagées dans ces actions (SKED, notamment) en coopération avec les autorités départementales.

b) Envisagez-vous de généraliser la sensibilisation au breton pour l'ensemble des crèches municipales et des classes monolingues ? Oui

Commentaires

c) Pensez vous proposer une formation longue en breton pour les salariés municipaux intervenants dans les écoles bilingues (ATSEM, animateurs...) ? Oui

Commentaires

d) Vous engagez-vous à nommer un(e) adjoint(e) chargé(e) de la langue bretonne ? A préciser

Commentaires

Probablement pas une ou un adjoint uniquement dédié à cette question, mais l'un(e) d'entre eux aura en charge ce sujet parmi ses attributions (notamment sur l'engagement de la ville quant à l'obtention du niveau 2 de la charte Ya d'ar brezhoneg). Par ailleurs, la prise en compte de la langue bretonne est un sujet transversal, dont les multiples aspects seront pris en compte dans différents domaines (culture, animation, sport, éducation, équipements de quartiers, etc..).

e) Vous engagez-vous à nommer un(e) agent(e) chargé(e) de la langue bretonne ? Oui

Commentaires

e) Vous engagez-vous à poursuivre les formations au breton du personnel communal ? Oui

Commentaires

Enseignement bilingue

a) Si vous êtes élus, vous engagez-vous à développer l'information auprès des familles sur l'existence des filières bilingues ? Oui

Commentaires

Oui. Nous nous appuyerons sur les supports de communication de la ville pour insister sur les possibilités existantes pour les élèves de suivre un cursus continu de la maternelle à l'université. L'objectif est d'offrir dans tous les quartiers des filières bilingues et de créer une dynamique positive pour augmenter chaque année le nombre d'élèves inscrits. Cependant, ceci ne peut être fait qu'en collaboration avec la Direction Académique, en fonction des postes et des moyens attribués au niveau du département, car c'est avant tout du ressort de l'Education Nationale.

Nous irons également plus loin. Avec la transformation des Mairies de quartier en nouvelles Maisons des citoyens, nous offrirons des espaces libres pour que des associations proposent des ateliers également aux parents.

b) Si vous conservez le principe des TAP, vous engagez-vous à proposer à l'occasion des TAP des activités en breton aux élèves des classes bilingues ? Oui

Commentaires Oui, selon disponibilités.

c) Vous engagez-vous à oeuvrer à la pérennisation des écoles bilingues existantes ? Oui (merci de préciser de quelle façon)

Commentaires

Oui dans le cadre des compétences de La ville qui peut soutenir les écoles par des actions de promotion, mais ce sujet relève cependant davantage de l'administration académique.

L'offre bilingue ne pourra être développée qu'à une condition : que l'offre réponde à une demande. Nous espérons que nos actions de promotion en faveur du breton et des circuits de formation à Brest et sur la Métropole permettront cette dynamique.

d) Vous engagez-vous à développer le réseau des écoles bilingues existantes ? Oui (merci de préciser de quelle façon)

Commentaires. Combien d'écoles bilingues prévoyez-vous à Brest à terme ?

Le développement du réseau des écoles bilingues n'est pas spécifiquement du ressort des collectivités locales, mais de l'autorité académique.

La filière bilingue français-breton connaît à Brest un réel succès depuis sa création en 2003. L'implantation dans chaque nouveau quartier s'est traduite par une augmentation du nombre d'élèves. Nous serons présents auprès des familles, personnels et associations pour défendre cette filière et son développement, en fonction de leur demande.

Le breton dans la vie publique et culturelle

a) Si vous êtes élus, vous engagez-vous à maintenir et renouveler la signalisation bilingue directionnelle ainsi que la signalétique interne et externe des bâtiments publics ? Oui

Commentaires

La ville de Brest est engagée dans l'obtention du niveau 2 de la charte Ya d'ar brezhoneg. Nous continuerons les efforts allant dans ce sens et nous les accélérerons. Nous maintiendrons et renouvèlerons donc ce principe.

b) Vous engagez-vous à introduire des animations en breton pour proposer du breton hors de l'école ? Oui

Commentaires

Oui. Pour soutenir la langue bretonne, nous développerons la communication des événements de culture bretonne sur le territoire du Pays de Brest. Nous souhaitons lancer la création d'un concours d'éloquence en langue bretonne et nous nous engagerons dans la traduction en breton l'ensemble des modèles de courriers de la Ville et de la Métropole.

Nous soutiendrons les initiatives des associations qui viseront à créer des animations dans la ville en breton.

c) Comptez-vous impulser la mise en place d'activités de loisirs en breton pour les enfants (par exemple au centre de loisirs) ? Oui

Commentaires

C'est bien sûr une possibilité que nous défendrons et nous solliciterons les citoyens sur ces sujets. Nous croyons avec force à la démocratie locale. Dans cette perspective, nous triplerons le budget participatif de la ville et nous donnerons un nouveau souffle aux Conseils de Quartier qui deviendront des Conseils Collaboratifs de Quartier afin de lancer des initiatives et animations locales.

d) Prévoyez-vous d'autres actions en faveur de la langue bretonne ? Marchons pour Brest défendra la culture pour tous et soutiendra le développement de lieux et d'événements d'expression artistique. Dans cette optique, nous lancerons la création d'un Festival annuel dédié aux cultures urbaines, d'une maison des artistes, et le développement de projets artistiques dans l'espace public.

L'ensemble de ces actions feront également échos à une mise en valeur de la langue bretonne, comme patrimoine moderne dans notre culture locale.

Liste Brest Au Cœur ! - François Cuillandre

1) Vie scolaire :

a) Si vous êtes élus, prévoyez-vous de modifier les rythmes scolaires ? (semaine de 4 jours et demis, TAP tous les jours)

Si vous gardez le système des TAP, quels moyens financiers et humains comptez-vous déployer pour offrir des temps avec un vrai projet pédagogique ?

Nous maintiendrons la semaine de 4 jours ½. L'ensemble des chronobiologistes s'accordent sur le fait que la régularité des 5 matinées de classe est propice aux meilleurs apprentissages scolaires. Ce rythme s'adapte aux besoins des enfants et permet une meilleure concentration. Nous travaillons pour que l'ensemble des enfants ait accès à des activités de qualité dans les différents temps de leur journée et de leur semaine. Ce choix politique fort, nous le faisons dans l'objectif de réduire les inégalités sociales et de favoriser la réussite de tous les enfants.

Parce que nous avons fait de l'éducation une priorité, nous proposons déjà de nombreux projets de qualité dans les écoles publiques. Tout au long de la semaine, dans toutes les écoles publiques brestoises, les enfants ont accès à de nombreuses propositions financées par la ville, en complément des temps scolaires relevant de l'Education Nationale. Ainsi dans le temps du midi, avant et après l'école, en complément de ce que nous proposons aux enseignants par les aides aux projets d'écoles, les résidences d'artistes, le projet Demos... Tous les enfants brestois ont accès à des offres cohérentes qui renforcent la découverte des sports, de la culture, de la citoyenneté... Les TAP s'inscrivent en cohérence dans cette approche globale et sont déjà contrairement à ce que laisse penser votre question, de réels temps pédagogique, dans leur cohérence avec les autres temps des enfants.

Plusieurs décisions ont été prises ces derniers mois comme la titularisation de 35 postes, l'augmentation du forfait versé aux associations, réaffirmation et renforcement des conventionnements avec les 4 structures en gestion directe. Nous poursuivrons notre engagement.

b) Quels moyens comptez-vous mettre à disposition des écoles pour l'équipement des classes et l'achat de matériel ?

La ville de Brest met déjà à disposition de ses écoles publiques de nombreux moyens. Cela se traduit dans le coût pour la ville d'un élève dans l'enseignement public qui est, en Finistère l'un des plus élevés, si ce n'est le plus élevé du département. Cela témoigne de l'engagement éducatif.

Même si la décision par le gouvernement et la majorité En Marche d'imposer sur cette base aux communes de verser plus à l'enseignement privé confessionnel sous contrat, mais aussi à DIWAN, nous poursuivrons notre effort pour les écoles publiques brestoises.

c) prévoyez-vous des rénovations de bâtiments scolaires, notamment en ce qui concerne la rénovation énergétique ?

Oui ! Nous avons engagé 3 chantiers majeurs concernant nos écoles publiques brestoises, chantiers que nous entendons poursuivre :

-La rénovation énergétique avec un premier groupe de 5 écoles en cours ou à venir, dont Kerargaouyat. Ces travaux qui pour chaque école représentent entre 2 et 3 millions d'euros, s'accompagne de travaux d'amélioration de l'usage et du confort des écoles.

-la maintenance permanente, chaque année plusieurs centaines de milliers d'euros, de nos bâtiments scolaires. La ville a fait le choix d'avoir un grand nombre d'école, bien plus important que dans d'autres villes de même taille, afin que nos écoles, en permanence, soient de vrais écoles de quartier.

-la rénovation et lorsque cela est nécessaire la reconstruction d'écoles publiques. Dans notre projet nous interviendrons sur 2 groupes scolaires publics, Kerisbian et Buisson.

d) quelle politique envisagez-vous pour les mises à disposition de salles et de matériel pour les associations ? (organisation de festoù-noz, repas, vides-greniers...)

Nous apportons déjà notre soutien à de nombreuses initiatives associatives brestoises. Ce dispositif d'aide technique s'appuyant sur un important parc de matériel appartenant à la ville de Brest, sera poursuivi.

e) envisagez-vous d'attribuer des subventions aux associations de parents d'élèves ?

Nous ne subventionnons pas ces associations en tant que telle, par contre comme pour toutes autres associations, nous sommes attentifs aux projets et dans le domaine éducatif, lorsque ces projets viennent conforter le projet éducatif et citoyen et s'adressent à tous les enfants, nous pouvons être amenés à les soutenir.

f) comptez-vous assurer la présence d'un représentant de la municipalité à chaque conseil d'école ?

Oui, la municipalité est représentée dans chaque conseil d'école. Les nominations interviendront dans les tous premiers conseils municipaux. La participation des élus s'organise ensuite dans le cadre d'un échange entre eux et le directeur et la directrice d'école pour s'assurer des disponibilités.

2) Langue bretonne et éducation,

a) Si vous êtes élus, comptez-vous poursuivre la sensibilisation au breton dans les crèches municipales, les écoles maternelles et primaires où elle se pratique ?

Oui, car la politique de sensibilisation est importante.

b) envisagez-vous de généraliser la sensibilisation au breton pour l'ensemble des crèches municipales et des classes monolingues ?

L'enseignement dans les classes relève de l'Education Nationale. La généralisation à toutes les classes de la ville relève des projets pédagogiques des enseignants. Dans le cadre du dispositif volontariste d'aides aux projets d'écoles, la ville de Brest a incité la Fédération SKED à proposer des projets afin que ceux-ci puissent être à disposition des enseignants qui le souhaitent.

c) pensez-vous proposer une formation longue en breton pour les salarié.e.s municipaux intervenants dans les écoles bilingues (ATSEM, animateurs...) ?

Oui car la présence d'ATSEM ou d'animateurs bilingues auprès des enfants est une des conditions, après les choix d'inscription des familles, de la réussite de l'ouverture de filières bilingue. Nous mettrons en place une formation professionnelle adaptée. Nous tiendrons également compte de la maîtrise de la langue bretonne dans ces recrutements.

d) vous engagerez vous à nommer un.e adjoint.e chargé.e de la langue bretonne ?

Oui en effet, en prolongement de ce que nous avons déjà réalisé. En effet il existe aujourd'hui un adjoint en charge de la charte Yan d'Ar Brezhoneg et de la signalétique bilingue. Pour assurer la cohérence de toutes les actions relatives à la langue bretonne, nous élargirons cette délégation.

e) vous engagez vous à nommer un.e agent.e chargé.e de la langue bretonne ?

Oui

F) vous engagez vous à poursuivre les formations au breton du personnel communal ?

Oui. Depuis des années nous avons tenu à ce que les personnels de la ville de Brest et de Brest métropole aient accès à des formations en langue bretonne. Nous développerons ces formations en particulier pour celles et ceux pour lesquels la maîtrise du breton est un atout professionnel : ATSEM, personnels des médiathèques municipales, agents d'accueil des mairies...

3) enseignement bilingue

a) Si vous êtes élus vous engagez vous à développer l'information auprès des familles sur l'existence des filières bilingues ?

Nous diffusons déjà cette information et nous entendons poursuivre pour améliorer encore l'information des parents et des familles, dans ce domaine comme dans tous les domaines éducatif relevant de la ville.

b) si vous conservez le principe des TAP vous engagez vous à proposer à l'occasion des TAP des activités en breton aux élèves des classes bilingues ?

De la même manière que désormais SKED participe avec des propositions aux aides aux projets d'écoles, nous sommes attentifs aux projets que nous soumettent nos partenaires associatifs pour animer les TAP. Nous invitons les associations en ce domaine à se mobiliser pour nous faire ces propositions, adaptée au cadre des TAP, que nous pourrions alors intégrer dans ces temps avec les enfants.

c et d) école bilingue pérennisation, création et combien d'écoles

Notre ambition est d'avoir une filière bilingue publique dans chacun des 7 quartiers de la ville. En septembre prochain, après l'ouverture en 2017 à Aubrac, nous ouvrirons une nouvelle filière à l'école Simone Veil que nous venons de rénover entièrement. Bien entendu ouvrir des

filières dans chaque quartier, c'est aussi les pérenniser. Le maintien des classes et les ouvertures de nouvelles classes dépendent de l'Etat. Mais nous dialoguons avec l'Education Nationale sur cet objectif d'une filière par quartier. Pour les pérenniser, le travail d'information, de la ville mais aussi des acteurs associatifs et des parents est nécessaire, dans tous les quartiers.

4) le breton dans la vie publique et culturelle

a)Si vous êtes élus, vous engagez vous à maintenir et renouveler la signalétique bilingue directionnelle ainsi que la signalétique interne et externe des bâtiments public ?

Oui. Depuis des années nous mettons en œuvre la signalétique bilingue sur la métropole (panneaux directionnels et plaques de rues). Nous nous engageons à poursuivre en ce sens et développer la signalétique bilingue à l'intérieur des bâtiments sur le modèle de ce que nous avons fait à la Médiathèque François Mitterrand-Les Capucins et aux Ateliers des Capucins.

b) Vous engagez vous à introduire des animations en breton pour proposer du breton hors de l'école ?

Oui, nous continuerons ainsi les actions développées dans le réseau des médiathèques municipales, mais nous invitons aussi les acteurs associatifs sur ces sujets, à s'investir dans les quartiers dans le cadre du Projet Educatif et Citoyen.

c) Prévoyez-vous d'autres actions en faveur de la langue bretonne ?

De la même manière que nous avons accompagné Skol Diwan Brest pour les 2 premières éditions de Deusta, nous soutiendrons l'association qui vient de se créer avec pour objectif de pérenniser cet évènement qui a su prendre cette dimension grâce au formidable espace que nous avons aménagés en rénovant et non en détruisant les Ateliers des Capucins. Cet évènement a vocation à devenir une fête incontournable de la langue bretonne sur Brest, mais aussi pour la métropole et l'ensemble du pays de Brest. Cette fête trouve par ailleurs sa place dans d'autres initiatives autour de la langue et culture bretonne que nous soutenons : printemps des sonneurs, Brest 2020, fête de la musique... Avec les nouveaux locaux que nous avons permis à Sked d'intégrer, et pour lesquels nous avons fait des choix de financement public, je suis convaincu que d'autres projets verront demain le jour.

Nous vous invitons à retrouver l'ensemble de nos propositions concernant l'école, le bilinguisme, mais également les transports, la proximité etc. sur www.cuillandre2020.bzh.

Liste Brest c'est vous - Bernadette Malgorn

1 a) Oui, nous avons l'intention de revenir à la semaine des quatre jours. C'est évident pour les élèves de maternelle. En ce qui concerne l'élémentaire, c'est aussi l'avis majoritaire mais nous considérons qu'il est nécessaire de passer par une phase de dialogue avec tous les partenaires : parents, équipes pédagogiques, ATSEM, etc. Cette démarche sera faite dans la transparence et en lien avec les autorités académiques.

b) Nous serons à l'écoute des conseils d'école pour compléter en tant que de besoin les équipements et matériels nécessaires à une pédagogie adaptée.

c) Nous avons toujours affirmé notre priorité à l'entretien et la rénovation des bâtiments. Nous avons demandé qu'un état des lieux soit réalisé avec évaluation des besoins de travaux. Nous avons approuvé le programme de rénovation énergétique des bâtiments scolaires, nous avons l'intention d'y donner la priorité.

d) La priorité de l'utilisation des bâtiments va aux activités scolaires. Pour l'utilisation en dehors des horaires d'ouverture de l'école, nous nous tournerons vers le conseil d'école et vérifierons le respect des principes de neutralité et de laïcité.

e) Nous respectons l'indépendance des associations de parents d'élèves. Un soutien éventuel peut être attribué pour participation à des actions relevant de l'intérêt général municipal.

f) En tant qu'élus d'opposition, nous nous sommes efforcés à la plus grande assiduité dans la mesure de nos possibilités. Responsables demain de la collectivité, nous veillerons à ce que cette représentation soit assurée.

2 a) Oui, nous considérons cette sensibilisation comme pertinente.

b) La généralisation semble sans doute encore un peu ambitieuse mais nous examinerons positivement des perspectives d'extension.

c) Oui, cette formation doit se faire sur la base du volontariat. Nous la proposerons et l'encouragerons.

d) Oui, notre tête de liste est très motivée par la défense de la langue et de la culture bretonne mais ne pourra s'y engager suffisamment. Aussi, elle s'appuiera sur un élu dédié à la langue bretonne.

e) Il appartiendra au conseiller dédié à la langue bretonne d'animer un réseau de correspondants dans les services municipaux et métropolitains concernés.

f) Oui.

3 a) Oui, la communication sur l'existence des filières bilingues doit être encouragée, nous y participerons activement.

b) Dans le cadre du retour à la semaine des quatre jours, nous remplacerons les TAP par un « dispositif découverte » proposant des activités de culture, sport et environnement où la culture bretonne aura toute sa place.

c) Oui.

d) Nous sommes favorables à une extension du réseau des écoles bilingues à un rythme compatible avec la démographie scolaire.

4 a) Oui, nous avons voté favorablement à la charte « Ya d'ar brezhoneg » et continuerons à progresser dans sa mise en œuvre.

b) Nous examinerons toute proposition concrète qui pourra nous être faite en ce sens.

c) Nous soutiendrons les initiatives en ce sens.

d) Nous ancrerons Brest dans sa tradition bretonne : valorisation de la langue bretonne et de la recherche bretonne et celtique, renforcement de la communication dans la vie quotidienne, promotion de toutes les expressions culturelles.